

Autorisation d'impression N°

La thèse de doctorat en chirurgie dentaire de Mme/M :

Dont le titre définitif est :

Sera soutenue le à heures.....
Dans la salle/ amphi

Signature du Directeur de thèse autorisant l'impression

Déclaration de non plagiat

Je soussigné(e) M/Mme..... atteste par la présente que les textes et analyses de la bibliographie rédigés et les opinions exprimées dans ce mémoire, sont le fruit d'un travail personnel et ne font l'objet d'aucun plagiat manifeste de documents (articles, thèses, mémoires, ...) déjà publiés. Dans la négative, je précise les passages recopiés et les N° de pages associées sur une page à joindre au présent document. J'ai pris conscience qu'une fausse attestation de sa part pourra faire l'objet de sanctions universitaires et/ou ordinaires.

NOM et Prénom de l'étudiant :

Signature de l'étudiant :

Composition du jury de soutenance

Le Président du Jury

Le Président n'appose sa signature que dès lors que les signatures des autres membres du Jury ont été apposées. Il engage sa responsabilité sur la conformité de ce jury et sur le respect des règles de composition indiquées sur le document « Procédure de thèse ». Un exemplaire non définitif de la thèse doit être fourni au Président du Jury deux semaines avant la soutenance afin de lui permettre de se prononcer sur le contenu de la thèse (forme et fond).

NOM et Prénom..... Signature

Trois autres membres

Les assesseurs doivent figurer par ordre de qualité : 1) PU/PH, 2) MCU, 3) AHU.
La signature du Directeur de thèse (assesseur), dont le nom doit être souligné, doit être apposé lorsqu'il juge que le contenu de la thèse est satisfaisant (forme et fond)

	Nom Prénom	Signature
1 ^{er} assesseur		
2 ^{ème} assesseur		
3 ^{ème} assesseur		

Membre invité* (Nom - Prénom - Titre) :

Vu et approuvé par le **Directeur de l'UFR Odontologie de Nice**

A remettre à la scolarité au minimum 5 semaines avant la soutenance